

Marie Moret à madame Veuve Laporte, 6 juillet 1894

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Molines père et fils](#) est cité(e) dans cette lettre
[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55

Collation2 p. (50r, 51r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Veuve Laporte, 6 juillet 1894,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32818>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [6 juillet 1894](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Plusieurs points concernant l'édition du journal *Le Devoir* : envoie 9 pages de documents biographiques de Godin pour le prochain numér ; Pascaly enverra aussi un article ; elle et Pascaly ont bien reçu le numéro 605 du *Devoir* ; Fabre leur enverra bientôt un article de Gide « Des contrats de salaire » ; envoie un chèque de 197 F en règlement de la facture.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Molines père et fils](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées Gide (Charles), « Des contrats de salaire et des moyens de l'améliorer », *Le Devoir*, t. 18, 1894, p. 456-474. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.18/459/100/774/0/0>, consulté le 5 mai 2021]

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Fabre, Auguste (1839-1922)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Coopération
- Fouriériste
- Littérature

Biographie Fouriériste et coopérateur français né en 1839 à Uzès (Gard) et décédé

en 1922 à Genève (Suisse). Il se marie en 1862 à Uzès avec Cécile Françoise Juliette Boudet (1842-1873). Ils ont une fille en 1866, [Juliette Fabre \(1866-1958\)](#). Il devient en 1880 économie du Familistère, associé de l'[Association coopérative du capital et du travail du Familistère de Guise](#). Il est un ami intime de Marie Moret après la mort de Godin.

NomMolines père et fils

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéBanque

BiographieBanque établie à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

NomPascaly, Charles-Jules (1849-1914)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Presse
- Syndicalisme

BiographieJournaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris. Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridional* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du *Devoir*. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour *Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélie Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966), et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélie Degret en 1896. Pascaly est vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

NomRoger et Laporte

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéImprimerie

BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

- en attendant l'annulation
du "Droit" à quille 94 notre
facture du 16 courant — un
chèque n° 7 valeur cent quatre
vingt six cent francs.
Madame Mme Laporte, je
vous prie de faire solde à la
fin Mai le débarras de nous
accuser réception de notre
lettre du 14 courant et de
nous informer que je nous
serai par ce moyen contraint:
ma lettre n° 11 juillet au
— 99 pages d'documents biogra-
graphiques Godin pour le pro-
lechain numéro du "Droit".
M. Pascalis me écrit qu'il
a été avisé, nous addresser
aujourd'hui son article
de presse à mettre en uter-
nique de points à la suite des —

- pages Godin.
M. Pascalis et moi avons
bien reçu chacun l'ensem-
ble du "Droit" n° 607
que vous nous avez adressé
le 27 juillet dernière. Nous
vous en remercions.
M. Fabre nous a remis
pour le prochain "Droit"
un nouveau manuscrit
de M. Gide: "Le contrat
des salaires" dont nous
espérons M. Pascalis et moi
recevoir bientôt l'opinion
après révision par M.
Gide lui-même. M. Fabre
a été pour nous faire les
indications à cet égard.
Ci-joint je vous remets

— en attendant bonne réception
du "Dévoir" annoncé par notre
facture d'U. le courant — un
chèque N° 7, valeur cent quatre-
vingt dix sept francs sur
Messieurs Molines, de notre
ville, pour solde de la
susdite facture.

Veuillez m'en accuser en
réception.

— Comme nous le disait déjà
ma lettre du 21 juillet, j'ai
gardé la page 46 de "Sans
famille" au milieu de laquelle
se termine le texte publié
dans "Le Dévoir" N° 60. Je
suppose que nous avons
marqué le reste du texte
et ne nous en reparlerons
par mesure d'ordre.

Veuillez agréer Madame,
l'assurance de toute ma
consideration immédiate,
mais apparemment
rendu Marie Gardin
teurs anglais.

Je espère que que nous
n'arrêterez pas l'attente en
que nous aurons bientôt
les derniers des articles
Gardin, Gide, etc.

— Le ballot du "Dévoir" si j'arrive
vient d'arriver, contenant 324
exemplaires.

Veuillez agréer Madame,
l'assurance de toute ma
consideration.